

accordée que dans l'année au cours de laquelle l'immeuble est terminé. Pour être reconnu par le Board of Inland Revenue en tant que société d'aménagement immobilier approuvée, certaines conditions doivent être satisfaites.

Les bénéfiques d'une société d'investissement sont exemptés de l'impôt sur les sociétés. Pour être admissible, il doit s'agir d'une société publique, 80 % ou plus de ses investissements doivent être en actions, en obligations ou en titres négociables, et elle est tenue de distribuer 90 % ou plus de ses bénéfiques dans les six mois suivant la fin de son exercice financier.

### **Expansion des entreprises établies**

Quand il y a réinvestissement des bénéfiques ou expansion de la capacité industrielle existante de fabrication de produits approuvés, une déduction pour investissement supplémentaire de 100 % répartie sur trois ans est consentie.

### **Production pour l'exportation**

Toutes les exportations sont admissibles à une déduction fiscale pour exportations, sauf les réexportations – sucre, huile minérale et ses produits, ainsi que les produits bénéficiant de concessions aux termes du *Pioneer Industries Act 1950* et du *Fiscal Incentives Act 1979*.

Les facilités de financement des exportations offertes par la Société d'expansion des exportations comprend l'assurance du crédit pour les exportations, les garanties préalables et postérieures aux expéditions, et des facilités d'actualisation aux taux des concessionnaires.

### **Dépenses de promotion**

Les sociétés constituées à Trinité-et-Tobago et y ayant résidence ont droit à une déduction pour promotion de 150 % des dépenses engagées dans l'expansion des débouchés à l'étranger pour les produits fabriqués localement et expédiés en quantités commerciales.

### **Subvention pour le développement des marchés**

Le gouvernement de Trinité-et-Tobago fournira 50 % des dépenses pour l'expansion des débouchés de produits approuvés. La subvention est exonérée du paiement de l'impôt sur les sociétés. Les dépenses qui sont admissibles sont celles liées à l'expansion des marchés étrangers.